

Une isolation bien choisie est le fondement d'un patrimoine de valeur, et de votre santé



Isolation thermo-acoustique entre étages, ou gaines techniques

ECOGRAPHITE® Premium
Elastifié

Isolation thermo-acoustique Augets, Solives : Jusqu'en 1978 l'isolation entre étages était inexistante, aujourd'hui ou portes et fenêtres sont isolés, ce sont les bruits domestiques (TV, électroménager, voisins) qui deviennent insupportables
Faute de matériaux avec un coefficient d'écoulement suffisant pour être injecté entre solives ou IPN ;
N'existaient alors que des solutions lourdes et coûteuses : démontage des planchers, ou revêtement de sol sur sous couche acoustique ou dalle flottante, ou encore un faux plafond acoustique.
LES BILLES d'Ecographite élastifiées injectés sous pression, suppriment grincements de parquet, caisses de résonances, parties courantes ou escaliers, bruits des gaines techniques et améliorent grandement le confort acoustique



- **Ecologique** : aucun polluant, aucun fongicide ou pesticide.
- **Economique** : Coefficient d'isolation thermique λ 0.029w/m°C (valeur Laboratoire 0.026) (Selon norme EN 12667 ISO 8301)
- **Acoustique si injecté à saturation sous basse pression**
- **Imputrescible, Durable**, recyclable à l'infini, résistant aux rongeurs et autres parasites
- **Hydrophobe & Perméable à l'air** ; résistant a humidité et laisse passer l'air
- **Résistant au feu** Classement au Feu M1 et B1 selon DIN 4 102-1 et Bs3d2 selon DIN 13501-1
- **Mise en œuvre facile et non destructive de l'existant**
- **Thermique** : $R=3$ $m^2.k/W$ ($U=1$) en 10 cm d'épaisseur moyenne (100 litres/m2)

Mise en œuvre par injection basse pression

Compte tenu de l'excellent coefficient d'écoulement, Les billes **ECOGRAPHITE® PREMIUM ELASTIFIE**, s'insufflent avec tout type de matériel d'insufflation ou pistolet basse pression (associé à un compresseur d'air comprimé), sur des distances de plusieurs mètres.

La légèreté des billes (12-16 kg/m³) permet d'isoler toute cavité en toute sécurité, le coefficient d'écoulement permet d'injecter par un orifice à partir de 32 mm sur de très grande longueur sans pour autant démonter plancher ou le plafond, un simple orifice à chaque extrémité (un pour remplir l'autre pour laisser sortir l'air) de la cavité est suffisant

Generalités : Methodologie de preparation du chantier traditionnelle. Repérer les cavités leur volume, (surface (m²) X profondeur (m)=m³), puis déduire les cavités exposées à plus de 80°C (conduits ou hottes de cheminées), pour lesquelles les billes d'Ecographite ne sont pas normalisés. Etancher les boitiers électriques (prises, spots encastrés). Remplacer les éventuel câbles ou jonctions électriques non normalisés. Reboucher les fissures (de plus de 1.5 mm), joints de matériaux, plinthes ou plaques disjointes, par du polyuréthane, plâtre, mortier ou liteaux.

Matériel de préférence **pistolet d'injection basse pression associé à un compresseur d'air de débit 300 litres d'air expulsé/mn, ou pour les fortes epaisseurs (sup a 12 cm) un pulseur a air (debit de remplissage a partir de 200 litres/m2)**

- Il peut être aussi utiliser une rallonge qui sera introduite dans la cavité, et retiré à l'avancement du remplissage
- Contrôle du remplissage**, remplir jusqu'à ce que les billes sortent par l'orifice de l'autre extrémité, si l'écoulement des billes est bloqué, le pistolet se met en sécurité. Ainsi, il y a lieu à faire un point d'injection intermédiaire.
- En fin de remplissage, laisser le compresseur remonter en pression maximale et envoyer quelques impulsions complementaires de billes pour bien saturé la cavité.**
- Rebouchage de préférence avec même type de materiaux**, (plâtre, mortier etc.,) toutefois une petite injection de Mousse PU permet de stabiliser les billes à l'orifice, avant rebouchage, de même pour un perçement de paroi ultérieur.



PS pour les gaines techniques, points singuliers meme principe de mise en oeuvre

Données environnementales : Exempt de CFC, de HCFC et HFC et autres gaz d'expansion halogénés, biologiquement neutre **ECOGRAPHITE®: 98% d'air + 2% de carbone, et moins de 0.01% de polystyrène (1)**, pas d'irritation cutanée durant sa manipulation, Risques sur l'environnement : conforme aux directives EU 2003/11/C, 2000/53/EC, 2002/252/EC, 2000/65/EC, 2002/95/EC et suivantes, Energie grise, inferieure a 225 Kwh/m³

- Marquage CE** de la bille d'**ECOGRAPHITE®** conformément à EN 13163 :2000 annexes ZA système 4 selon EN 13055-1 son usage est éligible aux éventuels crédit d'impôts visés par la directive <https://bofip.impots.gouv.fr/bofip/3889-PGP.html> BOI-IR-RICI-280-10-30-20150422 (l'entreprise doit être qualifié RGE)
- Présentations :** sacs 500 litres utile ; volume des sacs marqués et contrôlés conformément EN 9325, conservation illimité à l'abri du soleil et rayons UV.



(*) **ECOGRAPHITE®** MARQUE DEPOSE, PROCEDE BREVETE, PRODUIT EXISTANT DEPUIS 2007

Fiche de visite technique préalable Vides sanitaires planchers bas ECOGRAPHITE PREMIUM

La fiche de visite technique préalable a pour objectif de faire un état des lieux de la situation existante du chantier à exécuter conforme aux normes, Elle constitue l'élément central à partir duquel est réalisé le devis de l'entreprise. Elle est réalisée en double exemplaire dont un est conservé par l'entreprise et l'autre par le client.

IDENTIFICATION CHANTIER : Nom.....Prénom :

Sté.....

Téléphone :Courriel

Adresse du chantier..... Code postal :Ville.....

Propriétaire o Locataire

Chauffage principal : Électricité Combustible

TYPLOGIE CHANTIER ET DESCRIPTION

DES TRAVAUX A REALISER Combles perdus

Produit utilisé : ECOGRAPHITE PREMIUM

-Épaisseur isolant prévue : mm

-Résistance thermique prévue : R = m².K/W

Ou U (=1/R)

-Surface à isoler : m² (Au nu intérieur des murs extérieurs ou Épaisseur du mur comprise)

-Entourage trappe accès (minimum de 5 cm au-dessus de l'isolation) oui non Si oui dimensions en cm (L x l x h) : cm

-Isolation de la trappe (avec un produit manufacturé = au R mis en place) Oui non

-Isolation existante : oui non Si oui de quels types R correspondant=..... a ne pas prendre en compte dans le R exigible au titre du crédit d'impôts.

-Enlèvement isolation existante : Oui non à charge client

-Trappes de ventilation dimension (surface maximum de 15 cm²/m² de surface) et l'air transite au travers des billes,

-Pose des repères de boîtiers électriques noyés dans isolant : oui non

-Pose des réglettes graduées d'épaisseur d'isolant : oui non

Accès chantier PL : oui non Si oui, demande de stationnement à prévoir : oui non

INFORMATIONS ENTREPRISE D'ISOLATION

Nom de l'entreprise :

.....
.....

RGE numéro date

N° Assurance :

Réalisé(e) par :

DATE D'EXÉCUTION DE CHANTIER :

.....

NOM ET SIGNATURE DU TECHNICIEN

.....

NOM ET SIGNATURE DU CLIENT

.....

COMMENTAIRES

.....

.....

.....

.....

Fiche de fin chantier conforme aux normes isolation des vides sanitaires et planchers bas isolant ECOGRAPHITE PREMIUM

La fiche de fin de chantier a pour objectif de matérialiser la quantité d'isolant mis en place conformément aux normes, elle constitue l'élément central du marché entre le maître d'ouvrage et l'entreprise d'isolation. Cette fiche de déclaration de chantier est réalisée en trois exemplaires : Un exemplaire remis au client à un endroit facile d'accès accompagné de trois étiquettes des sacs utilisés ; Un exemplaire conservé par l'entreprise ayant réalisé l'isolation ; Un exemplaire adressé au maître d'ouvrage.

IDENTIFICATION CHANTIER : Nom.....Prénom :

Sté....._Téléphone :Courriel

Adresse du chantier.....

Code postal :Ville.....

Propriétaire o Locataire

Chauffage principal : Électricité Combustible

DESCRIPTION TRAVAUX :

- Isolation de vide sanitaire : par soufflage ou injection par déversement
- Isolation entre lambourdes ou augets de plancher bas oui non
- Nature des produits isolants : Carbone expansé.
- Marque et référence commerciale : ECOGRAPHITE PREMIUM Marquage CE
- Surface isoler :m2 (au nu intérieur des murs extérieurs, épaisseur du mur comprise)
- Code de fabrication sur les sacs :
- Poids du sac :6-8 kg, Lambda figurant sur l'étiquette produit 0.029, Classement au feu M1
- Isolation de la trappe (avec un produit manufacturé = au R mis en place) oui non

MISE EN ŒUVRE DE L'ISOLATION :

- Résistance thermique installée $m^2.K/W$
- Épaisseur d'isolant installée en mm Classe de tassement de l'isolant : S1
- Nombre de sacs de 500 litres utilisé : Volume correspondant....
- Volume occupé par les poutrelles : Volume réel d'isolant.....
- Épaisseur utile moyenne de l'isolation minimum mm: (rappel 100 mm pour R=3)
- Étiquette du marquage CE agrafée au présent document, -Étiquette d'un des sacs utilisés agrafée dans le vide
- Type de l'éventuelle machine de soufflage :
- Existence d'un espace technique : oui non
- Nombre de piges d'épaisseur d'isolant installées :

Trappes de ventilation dimension (surface maximum de 15 cm²/m² de surface) et l'air transite au travers des billes,

INFORMATIONS ENTREPRISE RÉALISANT L'ISOLATION AYANT RÉALISÉ L'ISOLATION

Nom de l'entreprise : N° Assurance :

N° RGE..... date.....DATE D'EXÉCUTION DE CHANTIER :

NOM ET SIGNATURE de l'entreprise

NOM ET SIGNATURE DU CLIENT

COMMENTAIRES :

.....